

Compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2022.

Présents : Jean-Pierre GAY, Phillipe ANDRE, Gilles TOUAT, Éric RANGER, Cécile LIOTARD, Muriel BRUNET, Anne VREVEN, Véronique BIDON, Norbert ESCALIER.

Excusée : Maëlle MICHEAU.

Absent : Lionel ASTIER.

Approbation du compte rendu du 22 mars 2022.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre GAY.

Lecture de l'ordre du jour.

Avant de commencer la lecture des comptes administratifs, Cécile remercie Muriel pour son travail sur la préparation des budgets qui est très important ; un rendez-vous à la trésorerie, auquel elle s'est rendue avec Robert NOELLO, a été nécessaire pour quelques explications complémentaires.

Cécile remercie également Jean-Pierre et Éric qui ont participé aux réunions de préparation des budgets 2022.

Rappel : Les comptes administratifs et les budgets sont consultables à la mairie.

1/ Présentation et vote des comptes administratifs 2021.

Les comptes administratifs du budget général M14 et du budget de l'eau M49 sont présentés et sont mis au vote par le 1^{er} adjoint Gilles TOUAT (le Maire n'a pas le droit de prendre part au vote pour les comptes de l'année écoulée).

Votants : 8 Pour : 8

2/ Présentation et vote des comptes de gestion 2021.

Les comptes de gestion sont tenus par la trésorerie, c'est l'équivalent des comptes administratifs tenus par la commune, le but étant d'avoir le même résultat des deux côtés ce qui prouve qu'il n'y a pas d'erreur de comptabilité, ce qui est le cas.

Votants : 8 Pour : 8

3/ Présentation et vote des budgets 2022.

Avant de faire les propositions financières pour l'année 2022 sur le budget général et le budget de l'eau, Cécile rappelle qu'il est de plus en plus difficile d'équilibrer les budgets en raison des dépenses de fonctionnement qui ne cessent d'augmenter ce qui a pour conséquence de diminuer la part d'autofinancement que la commune peut consacrer à l'investissement. De même, certains travaux

d'entretien comme le renouvellement de compteurs d'eau sont repoussés du fait d'un coût trop important à supporter sur le budget de fonctionnement de l'eau.

Après présentation du budget, celui-ci est adopté à l'unanimité, les taux d'imposition restent les mêmes pour 2022 cependant la commission des finances (Muriel, Cécile, Éric et Jean-Pierre) souhaiterait travailler sur des simulations afin de proposer une légère augmentation pour 2023 afin d'augmenter sensiblement les recettes de la commune.

Votants : 9 Pour : 9

4/ Questions diverses.

-Gilles Touat s'occupera de mettre les panneaux électoraux nécessaires pour les élections présidentielles.

-Adressage : L'achat des panneaux avec les noms des rues et la numérotation des maisons n'a pas été chiffré sur le budget 2022 car il faut au préalable tout lister et demander des devis. Les demandes de subventions pour ces achats seront effectuées au cours de l'année.

-Une vanne d'une maison secondaire est à ouvrir.

-Muriel s'occupera du pavoisement de la Mairie le 8 mai, Cécile étant absente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.